

# BPJEPS LTP

## Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

**Animateur- Spécialité  
« Loisirs Tous Publics »**

*Certification Niveau 4 (niveau BAC)*



**630h** en centre de formation et  
**+ de 770h** en situation professionnelle



**Lieu :**  
Angers (49)  
La Roche sur Yon (85)

[Téléchargez le dossier de candidature sur notre site internet](#)



# Objectifs de la formation

Former des professionnels capables de :

- Réaliser des animations adaptées aux différents publics et contextes,
- Proposer et encadrer des séances d'animations pour tous les publics : enfance, jeunesse et adulte en prenant en compte les besoins du milieu,
- Savoir réaliser des projets d'animations pour tous publics en lien avec la structure professionnelle,
- Être capable de diriger un Accueil Collectif de Mineurs,
- Cerner le rôle éducatif de l'animateur (Éducation Populaire, Participation et Engagement).

# Contenus de la formation

## **UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure**

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

## **UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure**

- Concevoir un projet d'animation
- Conduire un projet d'animation
- Évaluer un projet d'animation

## **UC 3 : Conduire une action d'animation dans le champ du « Loisirs Tous Publics » et de la direction d'ACM**

- Organiser et évaluer les activités
- Encadrer une équipe dans le cadre d'un ACM
- Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs

## **UC 4 : Mobiliser les démarches d'Éducation Populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « Loisirs Tous Publics »**

- Situer son activité d'animation dans un territoire
- Maîtriser les démarches pédagogiques, les outils et techniques de la mention LTP en référence au projet de la structure
- Conduire des activités d'animation

**Les modules de nos formations sont accessibles indépendamment les uns des autres**

# À qui s'adresse la formation ?

- Aux animateurs relevant du secteur associatif
- Aux animateurs de collectivités territoriales
- Aux animateurs en structure de loisirs éducatifs (accueil de loisirs, accueil de jeunes...)
- Aux animateurs locaux
- Aux animateurs exerçant auprès de différents publics
- Aux animateurs enfance jeunesse
- Aux directeurs d'accueil collectif de mineurs (petites structures où l'animateur est aussi en face à face public)

# Pré-requis

- Être titulaire d'une attestation de formation aux premiers secours (type PSC1)
- Être capable de justifier d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'au moins 200 heures (*Fournir la ou les attestation(s) délivrée par la ou les structure(s) d'accueil*)

OU

- Être titulaire du BAFA ou BAFD ou BAPAAT, CQP Animateur périscolaire ou Bac pro Service de proximité et vie locale ou Bac pro agricole (toute option) ou Brevet professionnel délivré par le ministre de l'agriculture (toute option) ou d'un BPJEPS toute spécialité.

# Durée et modalités d'organisation

La durée de la formation dispensée est fixée à **1200 heures**.

**630 heures en face à face pédagogique** (en centre de formation) et **entre 100 et 1600 heures** (congrés inclus) **en mise en situation professionnelle**.

A son arrivée, le stagiaire signale sa présence en signant une feuille d'émargement le matin et l'après-midi. Une pause de 15 minutes est accordée le matin et l'après-midi ainsi qu'une pause méridienne d'une heure le midi.

Lors de la pré-inscription à la formation, nous adressons au candidat ou à la structure le dossier d'inscription (fiche d'inscription, convention, CGV et règlement intérieur). L'inscription est effective à réception du dossier complet et du règlement sous réserve des places disponibles. En cas de session complète, le participant sera contacté afin de lui proposer une nouvelle date de formation.

# Lieux de la formation

- **Fédération Régionale Familles Rurales des Pays de la Loire**, 107 rue de Létanduère - 49000 Angers
- **Familles Rurales Fédération Départementale de la Vendée**, 119 Bd des États Unis - 85000 La Roche sur Yon

# L'équipe pédagogique

Une responsable de formation : Audrey GIGON (49) ou Bettina BOSSARD (85)

De nombreux intervenants extérieurs tous professionnels de leur domaine

# Moyens et méthodes pédagogiques

- Activités de découverte : étude de cas, exposé interactif, démonstration
- Activités d'apprentissage : exposé interactif, démonstration pratique, apprentissage technique, mise en situation
- Activités de mise en situation : mise en situation, cas concret

# Évaluation

L'évaluation des compétences du stagiaire aura lieu lors de plusieurs temps au cours de la formation. Elle se fera sous forme d'épreuves orales et écrites ainsi que sur des temps de mises en situations correspondants aux objectifs de la formation.

Un bilan pédagogique sera réalisé régulièrement par le formateur référent de la formation à l'occasion par exemple d'entretiens personnalisés. Ces temps permettent d'identifier les difficultés rencontrées et ainsi d'ajuster ou de prévoir des heures de soutien supplémentaires.

# Accessibilité aux personnes en situation de handicap

La formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. De ce fait, nos formateurs adaptent la pédagogie en fonction du handicap.

L'accès à notre salle de formation est possible (rampe, porte large), ainsi que l'accès aux sanitaires.



**Vous avez des questions ?  
Inscrivez vous à l'une de nos  
réunions d'information, chaque  
1<sup>er</sup> mardi du mois !**

**Familles Rurales Fédération  
Régionale des Pays de la Loire**

107 rue de Létanduère - 49000 Angers

02.41.25.38.60

[www.pays-de-la-loire.famillesrurales.org](http://www.pays-de-la-loire.famillesrurales.org)

[fr.paysdelaloire@famillesrurales.org](mailto:fr.paysdelaloire@famillesrurales.org)

